

Accepter l'association au sein du cabinet comptable : une question d'ambition

24/06/2021



Etre reconnu, pouvoir intervenir dans la stratégie du cabinet, élargir son champ d'action : ce sont autant de motivations qui poussent les experts-comptables salariés à accepter une invitation au capital de leur cabinet. Témoignages.

Stage, diplôme, association. A priori classique, cette combinaison qui marque le parcours de nombreux experts-comptables en cabinet n'a pourtant rien de systématique et elle peut être naître d'une suite d'opportunités. Pour certains, elle est l'aboutissement d'un long chemin dans le cabinet : "J'ai été embauché en 2011 en tant que collaborateur comptable en fin de master, relate Thomas Baptiste, dernier associé en date du cabinet rhônalpin Axens (9 associés, 110 collaborateurs). J'ai enchaîné sur le stage de Dec (diplôme d'expertise comptable) puis évolué vers un poste de superviseur et le cabinet m'a proposé un sujet de mémoire. On m'a laissé entendre qu'une

association serait possible, ce qui m'a boosté pour mener à bien ce projet - une migration informatique et la revue de nos process internes - et décrocher le Dec".

Lorsqu'elle est proposée, l'association peut également être mise en attente, le temps pour le jeune expert-comptable d'être prêt à endosser son rôle. "Diplômée en 2009, on m'a proposé l'intégration au capital assez rapidement, mais j'ai décidé, pour des raisons familiales, de ne m'engager qu'en 2016, lorsque je savais que je pourrais me consacrer pleinement à cette nouvelle responsabilité", relate pour sa part Marina Navuec, associée du cabinet Fiteco (1600 collaborateurs et 85 associés).

Changement de dimension

L'acceptation de ce changement de dimension sonne alors comme une reconnaissance. Bénédicte Barré a ainsi été associée l'an dernier chez Sadec-Akelys (15 associés, 400 collaborateurs) : "Cette démarche n'avait rien d'obligatoire mais je l'ai vécue comme une opportunité d'appartenir pleinement au groupe dans lequel je suis entrée en fin de stage d'expertise comptable, pour remplacer un directeur de bureau qui partait en retraite".

Pour tous les professionnels interrogés, s'associer ouvre la perspective motivante de participer à la stratégie du cabinet et à la prise de décision. "On a notre mot à dire au quotidien sur notre travail, on participe aux réunions d'associés, on valide les projets : c'est une vraie chance, comme d'appartenir à un groupe qui nous laisse une grande autonomie en interne", poursuit Bénédicte Barré. En comparaison, lancer son activité en tant qu'indépendant apparaît plus compliqué et risqué.

Pour autant, endosser le costume d'associé n'a rien de naturel au départ. "C'est un changement de dimension. Quand on a évolué au fil des années, qu'on est passé de collègue à supérieur hiérarchique puis associé, le regard change en interne, reconnaît Thomas Baptiste. C'est peut-être un peu perturbant au début mais l'essentiel est de rester soi-même". Pour que l'intégration se déroule au mieux, les nouveaux associés apprécient d'être accompagnés et qu'on leur mette «le pied à l'étrier» de façon progressive.

Parcours d'intégration

"J'ai intégré un parcours d'association chez Axens, témoigne Thomas Baptiste. Pendant un an, j'ai participé aux réunions d'associés, puis aux séminaires. J'ai ainsi pu découvrir le fonctionnement du cabinet et avoir de nouveaux rapports avec les associés. L'idée de ce parcours étant de voir si l'on s'entend de part et d'autre et si l'on se projette plus loin".

Au plan pratique, les nouveaux associés peuvent (même si ce n'est pas un pré-requis) s'approprier une compétence particulière au sein du cabinet, selon leurs affinités et leur parcours. Thomas Baptiste est ainsi un référent dans le domaine digital, tandis que Marina Navuec a pu accéder à d'autres fonctions : "J'ai pris la direction du pôle

technique qui est, chez Fiteco, un groupe d'associés, d'experts-comptables et de chefs de mission qui travaille sur des réflexions techniques comptables et déontologiques pour faciliter ou développer des outils. Je n'aurais pas pu prendre la présidence de ce groupe si je n'avais pas été associée".

Enfin, s'associer revenant à investir dans le capital du cabinet, la décision pourrait être compliquée pour de jeunes diplômés. Les associés interrogés expliquent avoir été aidés par leur cabinet en étant conseillés sur le montage financier et l'endettement (raisonnable) qui en découlait. "On investit dans son outil de travail, estime Marina Navuec. C'est beaucoup moins risqué que d'autres placements". Car les associés deviennent acteurs de leur propre développement.

► Lire également notre article : Proposer l'association au sein du cabinet comptable : une question d'alchimie

Olga Stancevic

Source URL: <https://www.actuel-expert-comptable.fr/content/accepter-lassociation-au-sein-du-cabinet-comptable-une-question-dambition>